

# Lettre du Maire



MAI 2014

Edito

Mesdames, Messieurs,  
Chers Juvignacois,

Nous vous remercions, chacune, chacun, de la confiance que vous nous avez accordée le 30 mars dernier. Conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, je suis en détachement complet du Ministère des Finances pour travailler à la Mairie et à l'Agglomération. Dès notre arrivée en mairie, nous avons travaillé avec les agents communaux afin de mettre en place les structures et projets utiles à la commune, guidés et animés par le sens du service public, avec éthique, transparence, compétence, rigueur et partage de l'information.

J'ai signé en ce sens le 13 mai dernier la Charte de l'association nationale ANTICOR qui lutte contre la corruption et qui engage les élus dans le sens de la transparence de tous les actes de la gestion municipale, incluant la participation des élus d'opposition et des citoyens à la vie de leur cité. Et nous avons agi immédiatement, conformément à nos engagements : en 4 semaines de mandat, nous avons baissé les impôts 2014 (de 0,25% pour la partie communale de la taxe d'habitation et autant pour la taxe foncière), stoppé plusieurs programmes imminents de "logements de masse" prévus par l'ancienne majorité, sécurisé le carrefour devant l'école de musique (interdiction de croisement de la route de Lavérune avec l'axe des Constellations), lancé une vraie fête de la musique le 21 juin (3 scènes ouvertes à tous styles musicaux), centralisé les animations (au Parc St Hubert pour les enfants), redonné du sens à la fête communale dénommée "Juvignac en Fête" (11, 12 et 13 juillet avec des animations pour toutes les générations, sur différents lieux, avec des jeux, des taureaux, un feu d'artifice, un repas républicain le 13 juillet devant la mairie, et un écran géant dédié à la finale de la Coupe du monde de foot).

Un audit financier (rétrospective et prospective) a été lancé début mai et se déroulera par phases au cours des prochains mois. J'en termine avec la création, dès cette année, de l'école de rugby de Juvignac pour les enfants ; cette école associative sera parrainée par des joueurs du Montpellier Hérault Rugby Club habitant la commune.

Bien cordialement.



**Jean-Luc SAVY**  
Maire de Juvignac

## Le nouveau Conseil Municipal...



**Maire**  
Jean-Luc SAVY

**Adjoints**  
Jacques BOUSQUEL  
Marie-Pierre PASDELOU  
Jérôme LARGUIER  
Béatrice MICHEL  
Luc BRAEMER  
Audrey THALY-BARDOL  
Jacques PINETON DE CHAMBRUN  
Marie MACHERY

**Conseillers municipaux délégués**  
Alain GRÉPINET  
Emmanuelle VIGNERON  
Laurent ROESCH

**Conseillers municipaux**  
(majorité)

Incarnation CAMBON  
Alain CASTELL  
Karine JULLIEN  
Eugène GRAVIER  
Hélène MERLET  
Alexandre LOPEZ  
Brigitte MOULAOU  
Michel ROQUES  
Véronique PRIE  
Gabrielle ROBERT

**Conseillers municipaux**  
(opposition)

Arnaud JULIEN  
Évelyne LABORDE  
Philippe CONTE  
Éliane GAUZY-CHABLE  
Hubert ALLOUCHE  
Florence PLAYS  
Stéphane GOEPFERT



...investi le 6 avril 2014

## Budget prévisionnel 2014

Le budget vient d'être voté lors du conseil municipal du 24 avril dernier pour un montant total de :

**11 389 950 €** de fonctionnement et

**5 804 957 €** d'investissement

...dont voici en détail  
**4 engagements**  
commentés par les élus

1

### - 0,25% : baisse des taux d'imposition

"Au cours des débats qui ont précédé l'élection municipale" commente M. Alain GREPINET, Conseiller municipal délégué aux Finances, " nous nous étions engagés, en effet, à baisser les taux d'imposition de la fiscalité locale. Certes, cette baisse, votée lors du Conseil municipal est très faible, voire symbolique, mais dans la conjoncture actuelle où la dotation de l'Etat se trouve minorée de façon importante (-100 000 € pour l'année 2014), elle a néanmoins une double signification : d'une part, elle traduit la volonté de la nouvelle équipe municipale de limiter autant que faire se peut les effets pervers d'un environnement économique qui nous est très défavorable ; d'autre part, elle préfigure notre ambition sur le long terme, qui va associer à la fois les nouvelles sources de financement auxquelles nous pouvons prétendre (notamment, en provenance de l'Agglomération, du Département et de la Région) et les économies que nous allons devoir faire dans certaines dépenses non urgentes, que nous devons peut-être différer."

2

### Rond point école de musique



*photo non contractuelle*

"La circulation dans Juvignac, et particulièrement le matin, est une problématique sur laquelle nous sommes déterminés à trouver des solutions" annonce Luc BRAEMER, Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux. "Juvignac recueille les flux venant de l'A750, de la route de Saint Georges d'Orques et bien sûr des Juvignacois. Un premier grand chantier va s'ouvrir avec l'aménagement du carrefour de l'école de musique, qui permettra de fluidifier la circulation : un giratoire destiné à gérer les déplacements des véhicules et des piétons issus des Constellations, des Allées de l'Europe, de la route de Lavérune et de Montpellier. Ce rond-point est l'amorce d'un projet d'aménagement global car nous travaillons également sur les entrées de Ville, leur esthétique et sur une signalétique efficace."

# 3

## 59 989 € : étude du 3<sup>e</sup> groupe scolaire

"La création d'une troisième école" relate Jérôme LARGUIER, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires, "est en préparation sur notre commune (ouverture prévue rentrée 2016). L'étude de ce futur groupe scolaire va être lancée.

Afin que la rentrée prochaine se fasse dans les meilleures conditions, de nombreux aménagements vont être réalisés courant de l'été, au sein des deux groupes scolaires de Juvignac.

**Aux Garrigues** : les logements de fonction vont être détruits et laisseront place à la pose d'un enrobé. Cet espace deviendra ainsi, pour la rentrée 2014-2015, la cour de récréation des élémentaires. Trois constructions modulaires vont venir compléter la surface totale de l'école élémentaire et seront destinées aux activités périscolaires. L'actuelle cour centrale, côté élémentaire, sera divisée en deux parties : des modules vont être positionnés à proximité de la partie maternelle et permettront ainsi l'ouverture de deux classes et de deux dortoirs. Les classes de maternelles se trouvant actuellement externalisées dans l'école élémentaire reviendront ainsi, dans l'unité maternelle. La deuxième partie de la cour, deviendra un axe de circulation servant aux différents flux de population durant la journée (cantine, activités périscolaires...).

**A Fontcaude** : le réfectoire actuellement commun aux deux écoles, va être agrandi. Une partie restauration spécifique et distincte sera ainsi proposée aux enfants de la maternelle. Une réorganisation des classes va être opérée, cinq constructions modulaires vont venir en complément de l'existant : une pour la création d'une salle bibliothèque/vidéo média, deux pour des activités périscolaires, une pour une salle de classe élémentaire et un module sanitaire.

A l'ouverture de la troisième école, les constructions modulaires des deux groupes scolaires actuels disparaîtront et les enrobés seront conservés et aménagés en espaces sportifs."



# 4

## Audit financier

Alain GREPINET, Conseiller délégué aux Finances, confirme que "le processus d'un audit financier approfondi, que nous avons annoncé au cours de la campagne électorale, s'agissant de la commune et de l'office de tourisme, vient d'être lancé. Il va nous permettre une plus juste évaluation de nos marges de manœuvre et une meilleure adaptation de nos réelles capacités de financement aux nombreux projets qui sont en train de se mettre en place. Vous serez naturellement informés des conclusions de cet audit lors d'un conseil municipal extraordinaire public, puisque nous nous sommes également engagés envers vous sur la voie de la transparence."

## A propos...

- Un permis de construire déposé pour une centaine de logements au lieu-dit "Carrière de l'Hort", rue du Perret, a été refusé.

- Une solution est actuellement à l'étude pour résoudre les problèmes de circulation sur le parking de l'école de Fontcaude.

## Adjoints et délégations



**Jacques BOUSQUEL**  
Premier Adjoint  
délégué au Personnel  
et à la Sécurité



**Marie-Pierre PASDELOU**  
Adjointe déléguée à la  
Solidarité et à la Santé



**Jérôme LARGUIER**  
Adjoint délégué aux  
Affaires Scolaires et à la  
Petite Enfance



**Béatrice MICHEL**  
Adjointe déléguée à  
l'Environnement et au  
Développement Durable



**Luc BRAEMER**  
Adjoint délégué à  
l'Urbanisme et aux  
Travaux



**Audrey THALY-BARDOL**  
Adjointe déléguée au  
Sport, à la Vie Associative  
et aux Festivités



**Jacques PINETON de CHAMBRUN**  
Adjoint délégué au  
Développement Economique  
et à l'Emploi



**Marie MACHERY**  
Adjointe déléguée à la  
Jeunesse

## Conseillers municipaux délégués



**Alain GREPINET**  
Conseiller municipal  
délégué aux Finances



**Emmanuelle VIGNERON**  
Conseillère municipale déléguée  
à la Communication et à la  
Démocratie Participative



**Laurent ROESCH**  
Conseiller municipal  
délégué à la Culture et  
aux Relations Internationales

Directeur de publication : Jean-Luc Savy, Maire de Juvignac

Rédactrice en chef : Emmanuelle Vigneron, Conseillère municipale déléguée à la Communication

Rédaction : Agnès Trémouille, Responsable de la Communication - Conception : Florence Kichetama - Impression : [www.jf-impression.com](http://www.jf-impression.com)

Mairie de Juvignac : 997, les Allées de l'Europe - Tél : 04 67 10 42 42 - Email : [info@juvignac.fr](mailto:info@juvignac.fr) - Site internet : [www.juvignac.fr](http://www.juvignac.fr)

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique

